

Communiqué de presse

05 juillet 2021

Création du 1^{er} fonds d'investissement de la profession des experts-comptables

L'Ordre national des experts-comptables annonce la création de la société DRAKARYS, fonds d'investissement ayant pour vocation d'entrer au capital des start-ups qui innovent dans les domaines de l'expertise comptable et de l'entreprise.

Le 5 juillet 2021 marque un tournant dans l'histoire de la profession comptable : le Conseil national de l'ordre des experts-comptables vient d'annoncer la création d'un fonds d'investissement pour investir dans des éditeurs de logiciels et des start-ups proposant de nouvelles solutions aux cabinets français.

DRAKARYS : une société d'investissement des experts-comptables pour les experts-comptables !

Cette société a pour vocation de rassembler tous les experts-comptables. **En effet, dès septembre, une souscription nationale sera organisée pour permettre à tous les professionnels de rejoindre ce fonds d'investissement.**

Lionel CANESI : « Le lancement de ce fonds d'investissement est la concrétisation d'un engagement pris devant la profession lors des dernières élections. Ce n'est qu'une première étape pour une plus grande indépendance numérique ».

Dès sa constitution, DRAKARYS signe sa première opération emblématique en rentrant au capital de MyUnisoft, nouvel éditeur de solutions innovantes imaginées par des experts-comptables pour les experts-comptables.

Régis SAMUEL : « Nous sommes très fiers d'être la première structure dans laquelle DRAKARYS met toute sa confiance. Nous avons un ADN commun : donner les moyens à la profession de faire face aux enjeux majeurs à venir, notamment en maîtrisant les solutions technologiques et les datas. »

Interviews et précisions sur demande.



Contact presse Claire BUTTEAUD :
cbutteaud@cs.experts-comptables.org
06.82.50.44.37

MyUnisoft propose une solution complète, développée sur des technologies innovantes, ouverte et exploitant la data, en BtoBtoB à destination des experts comptables et de leurs clients : production comptable automatisée (liasse fiscale et dossier de révision compris), plateforme collaborative, application mobile sur les stores, datavisualisation...